



Avocate au Barreau de Paris depuis juillet 2019, Léa est diplômée de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne où elle a obtenu un Master 1 en Droit international des affaires (effectué à l'Université Fédérale de Minas Gerais, au Brésil).

Elle est également titulaire d'un Certificat d'Études Juridiques Internationales, délivré par l'Institut de Hautes Études Internationales (IHEI) de l'Université Paris II Panthéon Assas.

Léa est par ailleurs titulaire d'un Master 2 en Droit du contentieux international de l'Université de Poitiers.

Dans le cadre de sa formation, Léa a effectué des stages au sein du service juridique de la société KENZO, du département Arbitrage du cabinet DLA PIPER puis du cabinet BETTO SERAGLINI.

Léa a également travaillé près d'une année au sein de la Cour pénale internationale, aux Pays-Bas.

Léa a rejoint le Cabinet LIGNER & ROCHELET en juin 2019, au sein duquel elle intervient principalement en contentieux des affaires.

sartorio@ligner-rochelet.com



Vcard